

Le 7 décembre 2020

Communiqué de presse

CP - Les chrétiens d'Orient interdits de publicité sur Radio France

L'Œuvre d'Orient est une association à but non lucratif, association loi 1901, reconnue d'intérêt général, destinée à soutenir la mission des chrétiens d'Orient au service de toute la population, en particulier dans le domaine de la santé et de l'éducation.

L'association a souhaité diffuser des appels à don, en publicité payante, sur les ondes de Radio France, comme elle le fait depuis plusieurs années en décembre sur France Inter sans rencontrer d'objection.

Cette dernière en a refusé le principe, estimant nos appels contraires à l'article 37 de son cahier des charges qui prévoit que « Les messages publicitaires ne doivent contenir aucun élément de nature à choquer les convictions religieuses, philosophiques ou politiques des auditeurs ».

L'Œuvre d'Orient ne voit pas en quoi la mention des chrétiens d'Orient et de leur mission humanitaire, au service de tous, serait de nature à choquer les convictions des auditeurs.

L'Œuvre d'Orient est fermement attachée à la laïcité républicaine, au respect de toutes les religions, et aussi à la liberté d'expression.

L'Œuvre d'Orient n'a pas souhaité de polémique publique et regrette l'impossibilité de dialoguer et de se faire comprendre. Ses appels à la médiatrice sont restés sans réponse.

Devant l'urgence des besoins des populations du Moyen-Orient, L'Œuvre d'Orient demande à la Présidence de Radio France de modifier sa position.

L'Œuvre d'Orient est une association catholique et apolitique, reconnue d'intérêt général, qui œuvre depuis plus de 160 ans pour soutenir les communautés chrétiennes au Moyen-Orient qui sont au service de toute la population (éducation, santé, culture). Elle est membre du Comité de la Charte et bénéficie du label « [Don en confiance](#) ». Ce label, garantit la totale transparence sur ses financements et la [destination de ses fonds](#).